

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2023
COMMUNE DE FEUGES

La réunion a débuté le 21 février 2023 à 18h30 sous la présidence du Maire, MEIRHAEGHE Sonia.

Membres présents :

Madame MEIRHAEGHE Sonia
Monsieur COLLARD Benoît
Monsieur EMONET Emmanuel
Monsieur RIDEY Patrick
Madame DEGAY Michelle
Madame HERBINET Sylvie
Madame ONRAEDT Melanie
Monsieur GAUTHIEROT Guillaume
Monsieur LEFEBVRE Fabrice
Monsieur POINSOT Patrick
Monsieur VANDEWALLE Claude

Membres absents représentés :

-

Membres absents :

-

Secrétaire de séance : Monsieur RIDEY Patrick

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

- Mise en place de la vidéoprotection - Demande de subvention FIPD
- Mise en place de la vidéoprotection - Demande de subvention à la Région Grand-Est
- Réalisation d'ouvrages d'eaux pluviales - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec TCM
- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023
- Subventions attribuées en 2023
- Réalisation d'un emprunt
- Questions diverses

Délibérations adoptées :

DEL21022023_1 - Mise en place de la vidéoprotection - Demande de subvention FIPD
DEL21022023_2 - Mise en place de la vidéoprotection - Demande de subvention à la Région Grand-Est
DEL21022023_3 - Réalisation d'ouvrages d'eaux pluviales - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec TCM
DEL21022023_4 - Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023
DEL21022023_5 - Subventions attribuées en 2023
DEL21022023_6 - Réalisation d'un emprunt

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 15/12/2022

Le procès-verbal de la séance du 15/12/2022 est approuvé à l'unanimité.

DEL21022023_1 - Mise en place de la vidéoprotection - Demande de subvention FIPD

Mme le Maire présente un comparatif des 2 devis reçus des sociétés Solucom et Eiffage :

- Eiffage : 45 004,25 € HT
- Solucom : 36 249,00 € HT
- Dans la solution proposée par Eiffage, les opérations de génie civil sont comprises pour un montant de 3 250,80 € HT.
- Il y a une différence technique sur la caméra disposée près de la mairie qui impose de poser un mât supplémentaire dans la proposition de Solucom.
- Dans la proposition de Solucom les caméras sont installées « en série », c'est-à-dire que si l'une tombe en panne tout le système sera en panne. Chez Eiffage les caméras sont indépendantes les unes des autres.
- Nous abandonnons la solution qui permettait le lien avec le CSU de Troyes Champagne Métropole car elle coûte 27 000 € en plus
- Nous devons rajouter environ 8 points de livraison pour éviter de fonctionner sur batteries à 3 000 € chacune.
- Nous pouvons demander une subvention à hauteur de 15 750 € pour le FIPD.

Le conseil Municipal accepte le devis de la société Eiffage et décide de faire une demande de subvention au FIPD.

11 voix pour

DEL21022023_2 - Mise en place de la vidéoprotection - Demande de subvention à la Région Grand-Est

Même débat que le sujet précédent.

Nous pouvons demander une subvention à hauteur de 20 000 € au Conseil Régional.

Le conseil Municipal décide de faire une demande de subvention au Conseil Régional.

11 voix pour

DEL21022023_3 - Réalisation d'ouvrages d'eaux pluviales - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec TCM

Il s'agit de la réalisation d'ouvrage d'eaux pluviales en lien avec les travaux prévus sur la Rue de Saint Benoit et la Rue de l'Eglise.

Mme le Maire explique que c'est Troyes Champagne Métropole qui a la compétence « gestion des eaux pluviales » et qu'ainsi il est nécessaire de passer avec eux une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage, pour que la commune, maître d'œuvre des travaux de voirie, puisse conduire ceux concernant les eaux pluviales que TCM prendra en charge financièrement.

Le Conseil Municipal accepte d'autoriser Mme le Maire à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec TCM.

11 voix pour

DEL21022023_4 - Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023

Madame le Maire propose au Conseil Municipal, afin d'assurer la continuité de fonctionnement des services dans l'attente de l'adoption du prochain budget primitif, de l'autoriser à engager, liquider et

mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget principal de l'exercice 2022 (hors chapitre 16).

Crédits ouverts en 2022 :

- Chapitre 20 = 17 000 €
- Chapitre 21 = 376 218,11 €

Montants autorisés avant le vote du BP 2023 :

- Chapitre 20 = 4 250 €
- Chapitre 21 = 94 054 €

Il est précisé que cette autorisation ne signifie pas que les crédits concernés seront effectivement engagés.

Le Conseil Municipal accepte d'autoriser Mme le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement comme présenté ci-dessus.

11 voix pour

DEL21022023_5 - Subventions attribuées en 2023

Mme le Maire présente les demandes de subventions qui ont été effectuées.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions pour 2023 ainsi :

NOM	MONTANT UNITAIRE	MONTANT BUDGETAIRE 2023
ADMR Vallée de la Barbuise		230 €
AFM Téléthon		50 €
Alzheimer Aube		50 €
Association Foncière de Feuges		10 000 €
Comité des Fêtes de Feuges		3 500 €
Concert dans l'Eglise		200 €
Coop. Scolaire de E. Maternelle Charmont	20 € / Elève	160 €
Coop. Scolaire de E. Primaire Charmont	20 € / Elève	380 €
Croix Rouge Française		200 €
Interactifs des écoles de Charmont		200 €
Les Chasseurs de Feuges		150 €
Ligue Cancer Aube		50 €
Ligue pour la Protection des Oiseaux		50 €
Médiathèque de Charmont		50 €
M.J.C. Charmont		250 €
Outil en Mains		50 €

30 Millions d'Amis		50 €
Voyages Scolaires (aux parents)	50 € / Enfant	300 €
Total		15 920 €

La subvention versée à l'Association Foncière est faite pour compenser des travaux sur le Chemin du tertre de Vailly.

11 voix pour

DEL21022023_6 - Réalisation d'un emprunt

Mme le Maire propose de contracter un emprunt pour financer le reste à charge des travaux de voirie et présente les propositions reçues de 2 banques.

Nous partons sur un emprunt de 100 000 € sur 7 ans avec un remboursement trimestriel.

Proposition du Crédit Agricole : coût total 14 163,92 €

Proposition du Crédit Mutuel : coût total 14 006,86 €

Le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition du Crédit Mutuel.

11 voix pour

Questions diverses

1) Devis pour les peintures intérieures de la mairie

Nous avons 2 devis pour la réfection des peintures de la mairie :

- Pascal LORGEUX : 2 284,59 € HT
- Miguel BORGES : 1 245 € HT

Les délais sont très longs : mois de novembre pour Mr BORGES et début 2024 pour Mr LORGEUX.

Le Conseil Municipal demande plus de précisions sur le devis de Miguel BORGES.

2) Démission de la surveillante du bus

Mme Fanny NEYNER a démissionné de son poste de surveillante du bus scolaire, nous avons recruté Mme Cynthia PEREIRA pour le lundi 27/02/2023.

3) Problèmes avec les chiens

Nous avons de plus en plus de plaintes concernant les chiens dans le village :

- Aboiements
- Fugues
- Déjections

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h45.

Monsieur RIDEY Patrick
Secrétaire de séance

MEIRHAEGHE Sonia,
Maire